

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET PECHE MARITIMES

EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'AVANCEMENT
DE GRADE DANS LE CADRE D'INGENIEUR D'ETAT

OPTION : HORTICULTURE

SESSION DU 11 DECEMBRE 2005

- Epreuve : Ecrite
- Durée : 4 heures
- Coefficient : 5

I- Traiter un sujet au choix (10 points)

Sujet 1 : Le secteur des fruits et légumes destinés au marché intérieur connaît des contraintes majeures au niveau de la production et de la commercialisation. Analyser l'état actuel de ce secteur en vous appuyant sur des exemples concrets et proposer des actions futures pour son développement.

Sujet 2 : Dans le cadre du projet de développement des provinces du Nord, le secteur horticole constitue une composante importante pour un développement durable de ces régions. Après analyse des contraintes et potentialités de ces régions, proposez une stratégie de développement en matière de production végétale , dans ces zones .

II- Questions obligatoires (2 points chacune) :

1. Quelles sont les principales méthodes de propagation en horticulture.
Citer un exemple pour chacune des méthodes.
2. Quels sont les intérêts recherchés par la multiplication in-vitro.
3. Quelle est la différence entre résistance et tolérance d'une variété horticole à un ravageur ou agent pathogène.
4. Citez trois techniques agronomiques à adopter pour atténuer l'effet de la sécheresse lors de la création d'une plantation fruitière.
5. Les OGM constituent-ils une avancée dans le domaine horticole ou représentent-ils des risques ?